



LES ECHOS DE L'ESTRIQUE



Hier.....



et aujourd'hui.

Créée, il-y-a quelques années par un passionné de la trompe de chasse, Thierry FERRAFIAT, cette association a son siège et sa salle de répétitions dans un village ariégeois qui porte le nom d' ESCOSSE.

L'association " Les Echos de l'Estrique " a pour but de promouvoir et développer la trompe de chasse ainsi que d'animer quelques manifestations: sorties folkloriques, repas de chasse, fêtes de la chasse, chasses à courre, cérémonies de Saint Hubert, mariages, départ à la retraite, messes à caractère particulier.....

ESCOSSE, est une commune située à une altitude de 290 mètres environ, dans le département de l'Ariège (région de Midi-Pyrénées).



Elle appartient au canton de Pamiers et ses habitants s'appellent les Escossais. Il est installé à quelques kilomètres de FOIX, (Préfecture du département) où vécut dans son château de Foix, encore intact, un Comte illustre, Gaston III dit " Gaston Phébus " (1331-1391). Personnage important du XIVème siècle, il fut, également un grand homme de chasse et écrivit, entre 1387 et 1388, " Le Livre de la Chasse" illustré de très nombreuses enluminures et traitant, tour à tour, des différentes variétés de gibiers, des chiens de chasse, de leur dressage et des soins dont ils font l'objet, de la chasse au cerf et aux autres bêtes sauvages, ainsi que des pièges et filets.



Enluminure "Action de chasse" (par Gaston Phébus).

L'ESTRIQUE, affluent de l'ARIEGE , (en occitan Arièja) est une petite rivière qui traverse le village d'ESCOSSE.

Son nom viendrait directement du patois local et plus exactement de l'Occitan "estreit" ou "estrech" qui signifie "étroit".

NOTRE TENUE :

- Pour la femme: La veste bleue de France et le gilet noir bordés de galon de maître d'équipage, jupe noire, tricorne également bordé de galon de maître, et bottes d'équitation.
- Pour l'homme: La redingote bleue de France et le gilet noir bordés de galon de maître d'équipage, avec pantalon velours noir, 1/2 Saumur et bottes d'équitation.



Notre tenue.

L'ECOLE DE TROMPE et LES REPETITIONS DU GROUPE :

Depuis sa création, Thierry FERRAFIAT, organise des cours qui s'adressent autant aux débutants qu'aux sonneurs confirmés. Thierry est secondé par Robert KUPIEC de façon à pouvoir travailler dans les registres de seconde et de basse.

Voir Thierry FERRAFIAT, à la page "CONTACT", pour tout renseignement concernant "l'Ecole de trompe".



Pour tout renseignement, cliquez sur l'icône "CONTACT", en haut de la page ACCUEIL, et adressez votre message soit par courrier électronique, soit par téléphone.



Cor ou trompe:

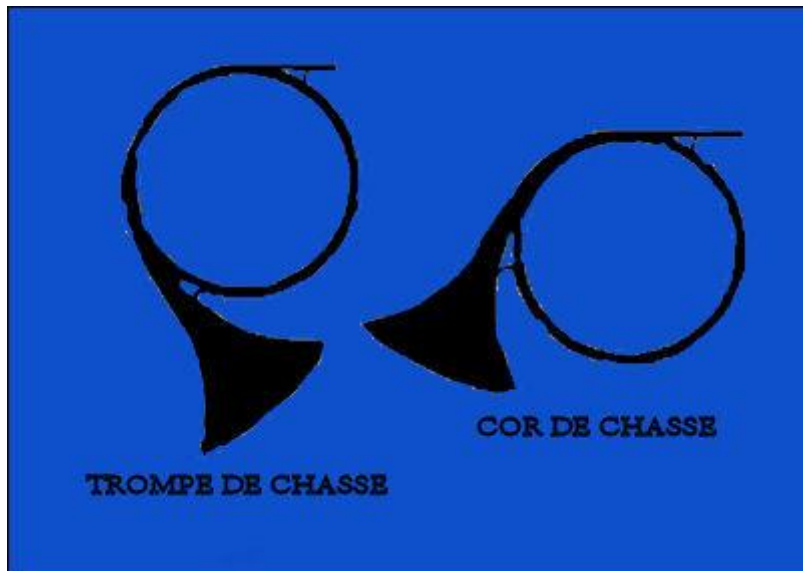
La trompe de chasse est un instrument de musique, en cuivre et laiton. Elle se distingue par plusieurs points du cor de chasse utilisé dans des orchestres ou fanfares de régiment.

Le son de la trompe est un peu plus grave (en ré) que celui du cor (en mi bémol).

Lorsque l'on tient l'instrument, le son de la trompe part derrière, alors que le son du cor part devant.

Les deux instruments ne s'utilisent pas de la même façon : les sons de la trompe sont vibrés et puissants ; au contraire de la trompe, le cor dispose d'un tube coulissant qui permet de faire varier sa longueur et donc de l'accorder.

On joue du cor mais on "sonne" de la trompe et on parle de "sonneurs" de trompe.

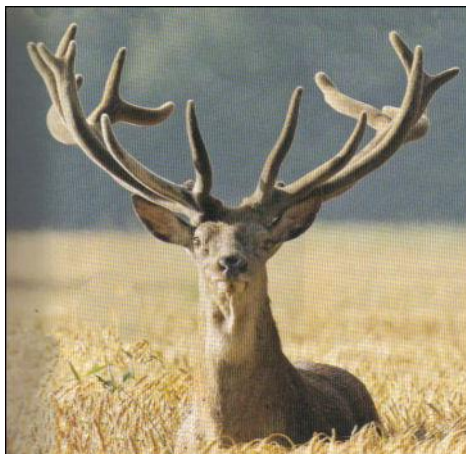


Une définition de la trompe de chasse:

" La trompe de chasse ne sert pas qu'à enrichir la chasse à courre d'un ornement musical, elle est surtout un langage pour les veneurs en forêt et donne des tas d'indications importantes.

Avant l'apparition de la trompe, le veneur utilisait un cor ou huchet en corne animale ou en métal. Il n'y avait qu'une seule note et on l'utilisait un peu comme un télégraphe morse avec des longues et des brèves pour appeler et signaler.

A la chasse, la trompe possède différentes sonneries qui correspondent à des circonstances bien précises : lorsque l'animal va à l'eau, en ressort, est vu, perd les chiens... on peut aussi avoir une fanfare pour le sanglier, une autre pour le cerf...



La trompe de chasse a toujours connu la double fonction d'instrument de signalisation à la chasse (à courre) et d'instrument de musique.

Ses racines remontent au 16ème et 17ème siècle en Italie du nord, où elle était utilisée comme instrument liturgique et de concert.

• A partir du 17ème siècle elle s'imposa à la cour des rois de France, dès que Louis XIV la choisit comme instrument de signalisation et de musicalisation de ses chasses à courre.

Ce fut son contemporain, le Marquis de Dampierre (Gentilhomme des Menus Plaisirs du Roi) qui, par ses "fanfares", jeta les bases de son répertoire actuel et de sa technique d'utilisation.

En déterminant sa longueur il en fixa aussi la tonalité en Ré.

Au XVIIIème siècle, Le Brun, fournisseur du roi, crée un modèle à deux tours et demi, au moment de la naissance du Dauphin, ce qui la fait nommer "à la Dauphine".

Plus tard le duc d'Orléans passe commande de trompes à trois tours et demi.

La trompe "à la d'Orléans" n'a plus été modifiée depuis cette époque..."

Nom	Longueur	Enroulement
La "DAMPIERRE" (ant. à 1729)	4,545 m	1 tour et demi
La "DAUPHINE" (1729)	4,545 m	2 tours et demi
La "d'ORLEANS" (1818)	4,545 m	3 tours et demi
